



46^e Entretiens de Médecine Physique & de Réadaptation

28, 29 & 30 Mars 2018 Montpellier

Inscription en ligne sur
www.empr.fr

Inscriptions globales au Congrès:

donnant droit, à participer à toutes les sessions, ainsi qu'aux ouvrages et documents édités à l'occasion du congrès

Inscription institutionnelle* médecins et autres professionnels de santé : Les 3 jours **600 €**
Inscription individuelle médecins : Les 3 jours **500 €**
Inscription individuelle et autres professionnels de santé : Les 3 jours **350 €**

**règlement par structures et établissements, droits d'inscription TTC*

Inscriptions partielles :

@ Sessions du colloque accessibles en ligne post-congrès

📖 Ouvrage du colloque édité et remis sur place

COLLOQUES		DATE	Médecins	Autres Professionnels de santé
6 ^{ème} FORUM DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	@	Mercredi 28 mars	150 €	120 €
LE PATIENT ÂGÉ CHUTEUR (+DPC)	@	Mercredi 28 mars	150 €	120 €
DÉFORMATIONS THORACIQUES CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT	@	Mercredi 28 mars	150 €	120 €
TOXINE ET APPAREIL LOCOMOTEUR	📖	Mercredi 28 mars	200 €	150 €
MÉDECINE THERMALE	@	Jeudi 29 Mars	150 €	120 €
LA MAIN	@	Jeudi 29 mars	150 €	120 €
LES ÉTATS DE CONSCIENCE ALTÉRÉS	📖	Jeudi 29 mars	200 €	150 €
LES INCONTOURNABLES EN PODOLOGIE (+DPC)	@	Jeudi 29 mars	150 €	120 €
STIMULATION ÉLECTRIQUE FONCTIONNELLE (+DPC)	@	Vendredi 30 Mars	150 €	120 €
SÉDENTARITÉ ET TRAVAIL	📖	Vendredi 30 mars	200 €	150 €
LES PUBALGIES	📖	Vendredi 30 mars	200 €	150 €
L'ENFANT À HAUT POTENTIEL	📖	Vendredi 30 mars	200 €	150 €

Déjeuners sur place : mercredi 28 mars, jeudi 29 mars, vendredi 30 mars - participation/jour **26 €**

Etudiants et Internes au DES de MPR (sur justificatif) :

Accès gratuit à l'ensemble des colloques sur les 3 jours. Inscription préalable obligatoire.

Possibilité de souscription aux ouvrages paraissant le jour du congrès (Sauramps Médical Editions) au tarif préférentiel de **100 €**

CONDITIONS D'INSCRIPTION aux DPC

Des programmes de DPC comportant une étape cognitive d'acquisition des connaissances, un atelier d'échange sur les pratiques professionnelles et une évaluation à distance sont proposés à partir des thématiques des EMPR 2018 en partenariat avec MPR-ODPC.

Chaque participant aux EMPR a la possibilité de valider un seul programme de DPC.

Nécessité d'être inscrit soit au congrès dans sa globalité, soit au colloque associé à ce programme (Mises au point).

Le nombre d'inscrits par programme est limité. Date limite d'inscription au DPC : 21 mars 2018.

Si vous êtes salarié ou hospitalier : Inscrivez-vous sur www.empr.fr (coût du colloque ou du congrès + 200 € TTC)

Si vous êtes libéral : Inscrivez-vous au programme DPC souhaité sur www.mondpc.fr